



Mr Jérôme wohn Stalle Von Pein
DRH Société Easydis
1 Esplanade de France
42000 St Étienne

Montbartier le, 28 Octobre 2021

Objet : Demande d'ouverture anticipée des NAO

Mr Stalle,

Le SMIC a augmenté au 1^{er} octobre 2021 de 2,2 %. Il a été fixé à 10,48€ de l'heure soit 1589,47€ pour 35 heures hebdomadaires. Est-ce une bonne nouvelle ? Pas nécessairement. Il ne s'agit pas ici d'un coup de SMIC mais d'une réponse à l'inflation depuis un an et qui risque de durer dans le temps.

Cette hausse s'imposait dès lors que l'indice des prix avait augmenté de 2 %. De fait une augmentation du SMIC du même pourcentage était obligatoire.

Depuis cette hausse du SMIC, ses effets ont eu pour conséquence pour vos salariés de rapprocher les sept premiers niveaux de notre grille de salaire à Easydis (1 A au 3 B).

Les salaires des premiers niveaux augmentent, mais les prix aussi. Cela n'améliore pas réellement le pouvoir d'achat de vos salariés, laissant sur le carreau les autres niveaux (3C au 4C) !

Par ce fait, notre organisation syndicale vous demande expressément l'ouverture anticipée des NAO 2022, afin que nous puissions engager de véritables discussions sur la mise en place de mesures concrètes d'augmentation de pouvoir d'achat de vos Salariés. Elles ne se limiteraient pas au seul réajustement du taux d'inflation constaté, mais seraient une véritable augmentation de salaire.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir nos Syndicales Salutations.

Pour la CGT Easydis

M. HENRI CHATENIE

Représentant Syndical au CSEC